



ALGERIE TELECOM EPE-SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAUX DE TRANSPORT

Réf: AT/DOT/SDTO/DRT/038/2023.

Bouira, le : 19/02/2023.

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

ETB TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI MOHAMED

Objet : Deuxième mise en demeure

-Vu le Marché Référencié : N°04/2022 du 26/07/2022 conclu avec l'entreprise **ETB-TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI Mohamed**, pour la réalisation du projet: Travaux de réalisation d'infrastructure d'accueil, pose du Câble à Fibre Optique entre **BOUIRA et HAIZER**.

-Vu la Notification du Marché 09/08/2022.

-Vu l'Ordre de Service N° 069/2022 du 09/08/2022.

-Vu le Bon de Commande des Travaux N°73/2022 du 09/08/2022

-Vu le PV d'ouverture de Chantier du 15/08/2022.

-Vu la première mise en demeure en date du 17/08/2022.

-Vu l'ODS de reprise N°18/2023 du 30/01/2023,

En date du 18/02/2023 une commission technique nous a signalé que votre entreprise **ETB TCE ETRHP EGTPH ETE BOURAI Mohamed** est toujours absente sur le chantier.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure, afin d'entreprendre les Travaux de réalisation d'infrastructure d'accueil, pose des Câbles à Fibres Optiques **BOUIRA_HAIZER**, dans un délai n'excédant pas les vingt quatre heures (24h), notamment la remise en état initial des lieux et le reversement du matériel (PEHD, Câble à FO).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (la résiliation du marché et la mise sur la liste noire).

Algérie Télécom - SPA
Le Directeur:
Directeur Opérationnel
des Télécommunications de Bouira
Signé: Kamal SILI